

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 726

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez **DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.
Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

La montre
élégante et précise
chez
ZBINDEN
3, rue de Coutance
17, rue du Mt-Blanc



Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.38

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN Genève
2, ROUTE DE CHÉRE Téléphone 4.28.78
5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les
articles réglementés

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 Potier



Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

ÉPICERIE FINE
VINS LIQUEURS
KOEGER
34, Boulevard Helvétique

Leder, Dr. Les comptes se soldent par un léger
bénéfice de 1.700 fr. Après une discussion ani-
mée, on décida de publier un bref compte rendu
du congrès. Selon la réussite financière de la
vêre de cette brochure, on verra dans quelle
mesure on peut rembourser les parts de ga-
rantie. Un entretien suivit, où l'on entendit
encore les présidentes de plusieurs des sections
d'étude: il importe maintenant de faire entrer
dans la voie des réalisations les diverses résolu-
tions votées au Congrès. En ce qui concerne
le suffrage féminin, il faudrait prévoir de
temps en temps des rencontres nationales: cette
proposition de Mme Gaimann fut appuyée cha-
cunement par Mmes Zellweger, Jeanneret et
Vischer-Alioth.
(d'après le Schweizer Frauenblatt)

Union chrétienne de Jeunes Filles
Genève

Mme Charles Moret, professeur de gymnastique,
a traité, samedi 8 février, le sujet: *Culture phy-
sique et Éducation du caractère*. Après un aperçu
sur l'histoire de l'éducation physique brossé à
grands traits, la conférencière a relevé l'import-
ance de la culture physique dans le développe-
ment de la jeunesse et son rôle dans la vie de la
femme d'aujourd'hui où elle est un facteur d'é-
quilibre et de santé morale.

A l'Union des femmes de Nyon
L'Union des femmes de Nyon a pris congé,
le 17 février, de Mme K. Jomini, sa présidente
depuis 41 ans, qui se fixe à Lausanne. Mme
Dr Alice Sauvin a exprimé à Mme Jomini la
reconnaissance de toutes, ainsi qu'à Mme Stock-
lin, qui s'est occupée pendant vingt ans de
l'Oeuvre des Layettes. A chacune a été remis
un souvenir tangible.

Le nouveau comité de l'Union a été composé
de Mmes Dr Sauvin, Delessert, Garo, Galé,
Gétaz, directrice du bureau de renseignements
de Nyon, Jordan, Mlle M. Kammacher, dentiste,
et Mme Stocklin-de Luc.

**L'Association des anciennes élèves de
l'École Supérieure des Jeunes Filles de
Genève fête son vingt-cinquième anniver-
saire, le 24 février.**

Une salle bourdonnante dans laquelle près
de 400 participantes sont réunies pour donner
décharge au Comité de sa gestion pendant l'an-
née écoulée. Puis, c'est le repas amical, où
les anciennes ont du plaisir à se retrouver par
« volées »; toutes les gamineries et les bonnes
histoires du temps d'école surgissent et fusent à
travers les tablés. On regrette infiniment l'ab-
sence, pour cause de grippe, de M. Henri Du-
chosal, ancien Directeur de l'École, Fondateur
et Président d'honneur de l'Association; nom-
breuses sont celles qui avaient apporté leur
exemplaire du volume que M. Duchosal a publié
récemment: « Le long du chemin », avec l'espoir
qu'il voudrait bien le dédicacer. Ce livre fait
si bien revivre notre École et nombre de pages
inédites de la vie genevoise des cinquante der-
nières années, que nous engageons les ancien-
nes à se le procurer.

M. M. Chevalier, Directeur actuel de l'École,
apporte ses vœux de longue vie à l'Associa-
tion et la remercie de tout l'intérêt qu'elle té-
moigne à l'institution dont il conduit les desti-
nées.

Ensuite, c'est le défilé sur l'écran des diffé-
rents bâtiments scolaires; chose amusante, le
premier, sis à la place Bel-Air, était tout proche
du corps de garde; on comprend qu'à l'époque
ce voisinage ait suscité les protestations des pa-
rents, aujourd'hui... Succédant aux bâtiments, les
portraits des différents directeurs qui, dans les
vieux temps, portaient le beau nom de « Princi-
pals », des maîtresses de classe, des « profes-
seurs » et c'est très tard dans la soirée qu'on
songea à rentrer chez soi.

Précisons encore que l'Association, depuis sa
fondation, a fait à l'École pour environ fr. 10.000
de dons pour améliorer le matériel d'enseigne-
ment, la décoration artistique des locaux, l'attri-
bution de prix de concours; ce n'est pas rien!
K. J.

Cours d'éducation civique

C'est M. Edmond Ganter, président du Con-
seil municipal de Genève, qui parla de *l'Organi-
sation du travail*. Il en fit l'histoire et entre-
tint longuement l'auditoire du système des cor-
porations au moyen-âge. A ce système succéda
le libéralisme économique, c'est alors que se
développèrent des conditions d'existence misé-
rables auxquelles on s'efforce de remédier par
des ententes entre employeurs et groupements
d'employés et ouvriers.

Le mardi suivant, Maître Jean Dutoit, avocat,
nous fit accomplir ce qu'il appelle « une des-
cente en slalom à travers les pouvoirs fédéraux ».
En effet, il ne pouvait tout exposer du méca-
nisme de notre gouvernement, il s'en tint à l'es-
sentiel et s'attacha à montrer, tout en énumé-
rant les attributions respectives du Conseil Fédé-
ral, du Conseil des Etats, du Conseil National et
du Tribunal Fédéral, que chez nous, le souci
administratif prime un peu trop le souci gouver-
nemental, en d'autres termes, que la paperasse
l'emporte parfois sur l'esprit des principes qui
nous régissent.

Travailleurs sociaux

Le groupement vaudois des Travailleurs so-
ciaux, qui compte 173 membres, que préside
Mlle M.-L. Cornaz, assistante sociale de l'Office
cantonal des mineurs, forme une section de
l'Association suisse. Dans son assemblée du
24 février, à Lausanne, il a adopté des statuts
mis en harmonie avec ceux de la Société suisse.
Il organise des colloques hebdomadaires, un
week-end annuel. L'an passé, il a reçu une qua-
rante d'assistantes sociales de la région du
Doubs, à qui on a montré diverses institutions
d'utilité publique et procuré quelques heures de
détente heureuse au bord du lac.

A l'occasion de sa réunion annuelle, le grou-
pement a organisé un échange de vues sur la
collaboration des œuvres privées et de l'Etat
dans le travail social, sous la présidence de
M. Balmas, du Secrétariat vaudois d'hygiène
sociale et morale.

La discussion a été introduite par des exposés
de MM. Pierre Jaccard, directeur de la Source,
école évangélique de gardes-malades à Lausanne,
et G. Despland, chef du Département de l'Inté-
rieur. M. Jaccard a su indiquer en quelques traits
l'inféctable marche vers l'Etat-Providence, de
qui on attend tout et dont l'aide tue lentement
et sûrement l'initiative, l'effort personnels. Les
tâches sociales, de par cette marche au collecti-
visme, sont si lourdes qu'elles ne peuvent plus
être résolues par l'initiative privée, dont les
ressources sont détruites par la fiscalité et qui
ne peut plus fournir les bonnes volontés néces-
saires.

Et cependant, a fait remarquer M. G. Des-
pland, l'Etat ne tient nullement à jouer ce rôle
d'Etat-Providence, bon à tout faire. Il ne dé-
sire nullement voir augmenter ses tâches, déjà
si lourdes. Son rôle est de fournir les bases
légalles, de coordonner, de surveiller, de sou-
tenir les œuvres privées. Un exemple typique des
bons résultats que donne cette collaboration est
fourni par la Ligue vaudoise contre la Tubercu-
lose.

Les participants, où les infirmières, les soeurs
visitantes, les religieuses, les travailleuses sociales
étaient fort nombreuses, ont visité l'Institut
d'anatomie pathologique, ont rencontré les tra-
vailleuses sociales de l'Hôpital cantonal et en-
tendu un exposé de Mlle Violette Courvoisier
(Lausanne) sur le travail de l'infirmière sco-
laire. S. B.

La Femme, par M. le juge Borel

Le 20 février, l'Assemblée générale de l'As-
sociation pour le service social volontaire, que
préside avec tant de cœur et de compétence Mlle
Blanche Richard, juge au Tribunal de l'enfance,
a valu à de nombreuses auditrices le privilège
d'entendre, après la partie administrative, un
excellent exposé de M. Borel, juge de paix,
ayant pour thème « La Femme ».

M. Borel est au bénéfice d'une double ex-
périence: il a fait de l'enseignement pendant
vingt-cinq ans avant d'être nommé au tribunal, il
a donc observé d'abord la mère de famille, édu-
catrice de ses enfants, puis la femme aux prises
avec de multiples difficultés juridiques et judi-
ciaires. Il a pu constater ainsi les lacunes de
sa formation. L'orateur a souposé en toute ob-
jectivité les qualités et les défauts de la femme,
tout en se faisant largement le défenseur de
ses droits.

La mère manque souvent de discernement dans
sa tâche éducative, elle encourage la vanité, elle
pousse aux divertissements fatigants, elle est
elle-même parfois surmenée par son travail hors
du foyer; il faudrait donc veiller à ce que le
travail professionnel n'excède pas ses moyens
physiques. Il découlerait de ce fait une meil-
leure économie et une atmosphère plus sereine
au foyer familial.

M. Borel regrette aussi que la femme soit
si mal instruite des droits que la loi lui con-
fère, et dont souvent elle répugne à se servir
par sentimentalité, excès de générosité, passivité
ou crainte. Il préconise une sorte de service
civil prénuptial, obligatoire pour les femmes,
qui les rendrait attentives à leurs futurs devoirs
de mères et d'épouses.

Il estime que les femmes auraient droit à
exercer très heureusement leurs compétences com-
me juges de paix, pour traiter des questions,
de tuelles ou en conciliation, pour fixer les
pensions alimentaires, si souvent insuffisantes. Il
reste convaincu que, dans tous les cas soumis
à la justice, elles interviendraient favorablement
pour la défense de leurs soeurs, elles y appor-
teraient leur tenace et compréhensive conscience.

M. J. D.

6^{me} Journée des Femmes Neuchâteloises

Dimanche 9 mars 1947
Grande Salle des Conférences, Neuchâtel

PROGRAMME
9 h. Messe à l'Eglise catholique.
9 h. 15 Culte: Mme L. Grettillat, pasteur à St-
Aubin.
10 h. 15 Ouverture de la séance par M. G. Bé-
guin, président du Conseil communal de
Neuchâtel.
10 h. 30 Intermède musical, offert par le Con-
servatoire de musique de Neuchâtel.

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

*adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



CANTON DE VAUD

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

DRAPS DE LITS

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

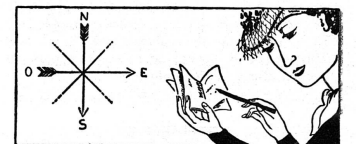
Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12th (centros) LAUSANNE

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: «White Gates»

L'Association des tricots
9, rue de la Confédération
GENÈVE 26, rue de Bourg
LAUSANNE

- 11 h. 15 Préparer nos enfants à la vie, par M. Robert Dottrens, directeur d'écoles à Genève.
- 12 h. 15 Pique-nique au Restaurant de la Paix.
- 13 h. 15 Film en couleurs: «Ne dites pas que mon lac est morose».
- 14 h. Nos responsabilités, par Mme Jeannet-Nicolet, présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.
- 14 h. 45 Suggestions concernant la Journée des Femmes neuchâteloises.
- 15 h. Charmeurs d'enfants, par M. Charly Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel.
- 16 h. 15 Thé et entretiens privés.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 8 mars:
GENÈVE: Taconnerie 5: Vente de l'Union Chrétienne de Jeunes Filles, de 11 à 22 h.
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont:
16 h. Thé mensuel.
16 h. 45 Quelques souvenirs sur Madame Pieczynska, à l'occasion du 20th anniversaire de sa mort, par Madame Fatio-Naville. et Causerie de Mademoiselle Cécile Boujon, pasteur: Femmes et jeunes filles aux prises avec la vie.

Mardi 11 mars:
GENÈVE: Salle Centrale (Madeleine): Les lois familiales et la moralité publique, par M. le Juge Ed. Barde.

Vendredi 14 mars:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-
mont, à 17 h.: Assemblée générale de la
section de lectures. Rapports de la Biblio-
thèque.
Quelques instants avec les poètes d'aujourd'hui, par Mademoiselle Gabrielle Combes.

Mardi 18 mars:
GENÈVE: Salle Centrale (Madeleine): Instruc-
tion publique, par M. le professeur R. Dot-
trens.

Vendredi 21 mars:
LAUSANNE: Lycéum, 20 h. 30: Séance mensuelle
du Suffrage féminin. L'éducation sexuelle,
causerie de Mmes Dr Dolivo et Bridel-
Schnetzler. Séance publique.

Samedi 22 mars:
LAUSANNE: Ecole supérieure, 15 heures: As-
semblée de l'Association des anciennes Elè-
ves. Causerie de Mme de Vargas-Demierre:
Impressions de Genève.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE